



Rapport  
d'activité

20  
25

# SOMMAIRE

3	Le mot du Président
4	Situation du marché
6	Importation de carrelage
7	Activité politique
8	Formation initiale
10	Formations supérieure et continue
11	SwissSkills
12	FFP Carrelage
13	Experts en cas de litige
14	Sécurité au travail
15	Communication
16	Notre Fédération
17	Comités et commission
18	Partenaires

# LE MOT DU PRÉSIDENT

*Chers membres, chers partenaires,*

*L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'une période globalement stable pour la branche du carrelage. Dans un contexte économique parfois incertain, les entreprises ont su maintenir leur activité et démontrer, une fois encore, leur capacité d'adaptation et leur professionnalisme.*

*Si les marchés deviennent plus exigeants – pression sur les coûts, délais plus serrés, concurrence accrue – notre profession continue de pouvoir s'appuyer sur des entreprises solides avec un savoir-faire reconnu, une qualité d'exécution élevée et une forte culture du travail bien fait.*

*L'un des signaux les plus encourageants reste la relève professionnelle. L'arrivée de nouvelles apprenties et de nouveaux apprentis montre que notre métier continue d'attirer et qu'il offre de réelles perspectives. La formation reste au cœur des priorités de la Fédération Romande du Carrelage.*

*L'année écoulée a également permis de poursuivre plusieurs projets importants pour la branche : développement de la formation, promotion du métier, soutien technique aux entreprises et modernisation de notre communication, notamment avec la refonte du site internet de la fédération.*

*Cette année revêt par ailleurs une signification particulière, puisque la FeRC célèbre ses 20 ans d'existence. En deux décennies, notre fédération s'est imposée comme l'organisation de référence du carrelage en Suisse romande.*

*Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble de nos membres pour leur engagement et leur confiance. Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs de qualité, de transmission et d'innovation qui font la force de notre métier.*

*Avec mes plus sincères salutations,*



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name 'Laurent Pasche'.

Laurent Pasche  
Président FeRC

# SITUATION DU MARCHÉ

## L'indice de la construction au 1er trimestre 2026

Source : Société Suisse des Entrepreneurs

### Une activité de construction globalement stable

Selon l'indice suisse de la construction, l'activité du secteur principal reste globalement stable avec une légère progression attendue. Après un chiffre d'affaires de 23,9 milliards de francs en 2025, soit +2,1 % par rapport à 2024, les prévisions annoncent environ 24,4 milliards de francs pour 2026, correspondant à une nouvelle hausse d'environ +1,9 %. Dans l'ensemble, le secteur évolue donc à un niveau solide, même si l'économie et le marché du travail progressent de manière modérée.

Pour les entreprises de la construction, cette stabilité constitue un signal positif. Elle confirme que le secteur reste l'un des piliers de l'économie suisse, même dans un environnement marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques.

### Le logement reste le moteur principal

La construction de logements demeure le principal moteur du marché. La demande reste élevée en raison des évolutions démographiques, de l'urbanisation et d'une pénurie persistante de logements dans plusieurs régions. Les prévisions indiquent qu'environ 42'000 logements pourraient être livrés, soit une augmentation d'environ 4 %.

Malgré cela, l'offre reste inférieure aux besoins estimés du marché, ce qui exerce une pression sur le marché locatif et maintient une activité soutenue dans la construction résidentielle.

Pour les métiers du second œuvre, cette évolution est particulièrement déterminante. La construction de logements génère une grande partie des travaux de finition, parmi lesquels figurent notamment les revêtements de sols et de murs, les salles de bains, les cuisines ou encore les espaces communs des bâtiments.

### Des effets directs pour le second œuvre

Pour les entreprises du second œuvre, dont fait partie la branche du carrelage, l'évolution du marché dépend directement du volume de projets réalisés.

Les travaux d'aménagement intérieur suivent généralement les mises en chantier avec un décalage de plusieurs mois.

Lorsque les projets immobiliers se concrétisent, les travaux de finition représentent une part importante de la valeur ajoutée dans la construction. Les entreprises de carrelage interviennent notamment dans les logements neufs, mais également dans les transformations, rénovations et densifications urbaines.

Dans ce contexte, le carrelage conserve une place importante grâce à ses qualités techniques et esthétiques : durabilité, facilité d'entretien, résistance et diversité de formats et de designs. Ces caractéristiques répondent aux attentes actuelles en matière de qualité de construction et de durabilité.

### Construction non résidentielle : une évolution plus prudente

Dans le secteur non résidentiel – comprenant notamment les bureaux, surfaces artisanales et bâtiments commerciaux – l'activité reste plus mesurée. La croissance économique modérée limite la demande pour de nouveaux espaces professionnels et conduit certaines entreprises à reporter leurs investissements.

Toutefois, les demandes de permis de construire pour les bâtiments non résidentiels ont progressé d'environ 8 %, ce qui constitue un signal encourageant pour l'activité future.

Ce segment reste également important pour les entreprises de carrelage, notamment dans les projets d'hôtels, de commerces, de restaurants, d'hôpitaux ou de bâtiments publics, où les exigences en matière de résistance, d'hygiène et de durabilité favorisent l'utilisation du carrelage.

### Une base stable grâce aux investissements publics

Le génie civil et les investissements publics dans les infrastructures continuent de fournir une base d'activité relativement stable. Les investissements dans les réseaux de transport et les infrastructures publiques assurent une charge de travail régulière pour le secteur.

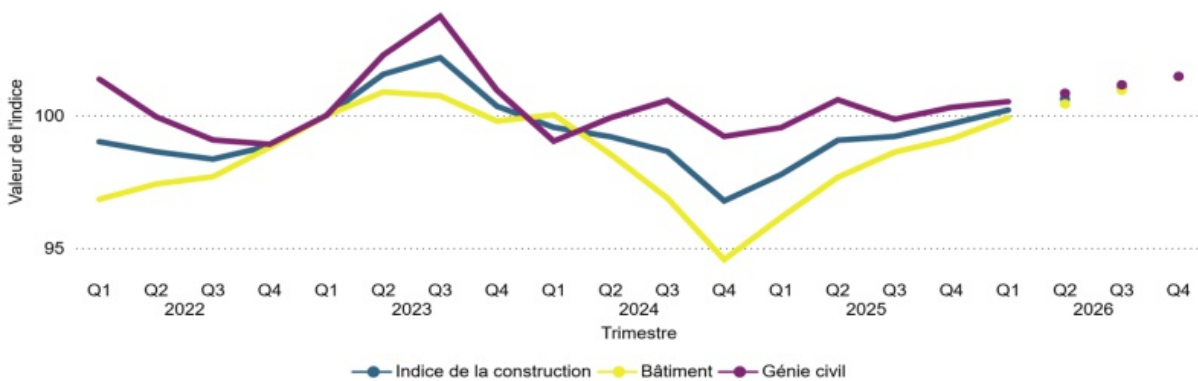
**Valeur de l'indice 1. trimestre 2026: 100 points**

Variation par rapport au trimestre précédent: +0,5%

Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente: +2,5%

Source: Société Suisse des Entrepreneurs

**Indice de la construction : prévision de l'activité de construction désaisonnalisée**



	Année: 2024				2025				2026
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
<b>Indice de la construction</b>	100	99	99	97	98	99	99	100	100
<b>Bâtiment</b>									
Bâtiment	100	99	97	95	96	98	99	99	100
Logements	101	100	97	95	97	99	101	102	103
Autres secteurs	97	95	95	93	94	93	93	93	93
Bâtiment public	101	99	99	98	97	99	100	99	100
<b>Génie civil</b>									
Génie civil	99	100	101	99	100	101	100	100	101
Génie civil publique	103	100	101	100	101	102	101	101	102
Génie civil privé	97	100	100	97	97	97	98	98	98

	Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente	
	Trimestre précédent	Trimestre de l'année précédente
<b>Indice de la construction</b>	+0,5% ↗	+2,5% ↗
<b>Bâtiment</b>		
Bâtiment	+0,8% ↗	+3,9% ↗
Logements	+0,8% ↗	+6,0% ↗
Autres secteurs	+0,8% ↗	-0,6% ↘
Bâtiment public	+0,8% ↗	+2,7% ↗
<b>Génie civil</b>		
Génie civil	+0,2% ↗	+1,0% ↗
Génie civil publique	+0,3% ↗	+1,0% ↗
Génie civil privé	0,0% →	+0,9% ↗

Source: Société Suisse des Entrepreneurs

Même si ces projets concernent principalement le gros œuvre, ils contribuent indirectement à maintenir l'activité globale de la construction et à soutenir l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris les entreprises du second œuvre qui interviennent lors des phases finales des projets.

**Des défis qui restent présents**

Malgré ces perspectives globalement positives, plusieurs défis persistent pour les entreprises du secteur. La hausse des coûts des matériaux, la pression sur les marges et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée restent des préoccupations importantes.

Pour les entreprises de carrelage, ces défis se traduisent notamment par la nécessité de maintenir un haut niveau de formation, d'efficacité organisationnelle et de qualité d'exécution afin de rester compétitives dans un marché exigeant.

**Une évolution mesurée mais encourageante**

Dans l'ensemble, les perspectives pour la construction restent modérément positives. La

demande de logements et les investissements publics contribuent à soutenir l'activité, tandis que la construction non résidentielle évolue de manière plus prudente.

Les activités de rénovation et de transformation devraient également continuer à jouer un rôle important dans les années à venir, en particulier dans le cadre de la densification urbaine et de la modernisation du parc immobilier existant.

**Conclusion pour la branche du carrelage**

Pour les entreprises de la branche du carrelage, ces évolutions confirment un environnement de marché globalement stable. La construction de logements, les rénovations et certains projets non résidentiels continueront de générer des opportunités pour les entreprises spécialisées dans les revêtements de sols et de murs.

Dans ce contexte, la qualité du travail, la formation professionnelle et l'innovation technique restent des facteurs déterminants pour assurer la compétitivité et la reconnaissance de la profession.

# IMPORTATION DE CARRELAGE

## Une évolution contrastée des importations

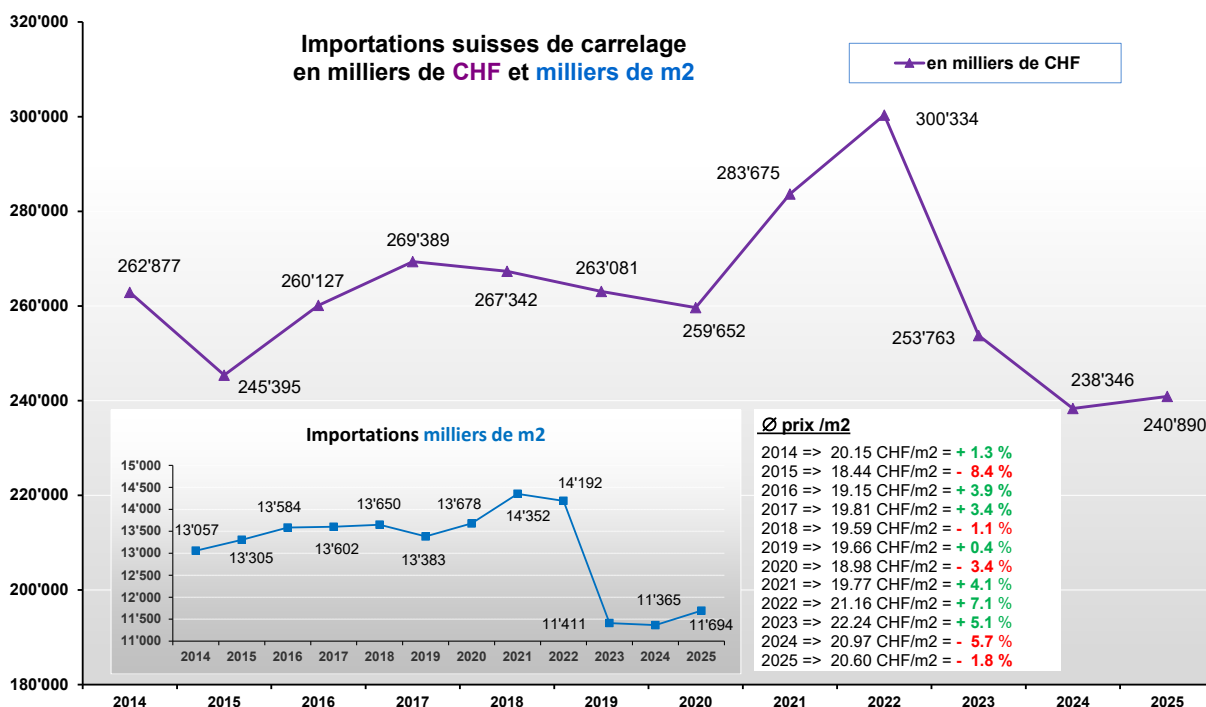
Après plusieurs années relativement stables, les importations suisses de carrelage ont connu une évolution marquée ces dernières années. Le pic observé en 2022 avec environ 300 millions de francs d'importations a été suivi d'un net recul en 2023 et 2024. En 2025, les importations atteignent environ 240,9 millions de francs, ce qui reste inférieur aux niveaux observés avant la forte hausse de 2021–2022.

Du côté des volumes, la tendance est également orientée à la baisse depuis 2022. Après un niveau d'environ 14,2 millions de m<sup>2</sup> en 2022, les importations sont descendues à 11,4 millions de m<sup>2</sup> en 2023, avant de se stabiliser autour de 11,7 millions de m<sup>2</sup> en 2025.

Cette évolution s'explique en partie par un ralentissement du marché de la construction et par un ajustement des stocks constitués durant la période Covid.

Le prix moyen au mètre carré, qui avait fortement augmenté jusqu'en 2023 (22.24 CHF/m<sup>2</sup>), a légèrement reculé ces deux dernières années pour atteindre 20.60 CHF/m<sup>2</sup> en 2025. Cette baisse traduit un retour progressif vers des niveaux de prix plus proches de la moyenne des années précédentes.

Dans l'ensemble, les importations semblent ainsi retrouver un niveau plus équilibré après les fluctuations observées ces dernières années.



# ACTIVITÉ POLITIQUE

L'union fait la force

## **constructionromande**

### Défendre un cadre économique favorable aux entreprises

En 2025, l'activité politique de la Fédération Romande du Carrelage s'est poursuivie notamment au travers de sa participation aux travaux de constructionromande, l'organisation faïtière qui représente les intérêts de l'industrie de la construction en Suisse romande auprès des autorités politiques et des milieux économiques.

Pour les entreprises du secteur – et en particulier pour les métiers du second œuvre comme le carrelage – l'évolution du cadre législatif et réglementaire constitue un enjeu important. Les décisions prises au niveau fédéral peuvent en effet entraîner des conséquences directes sur les conditions d'exercice de la profession, la sécurité juridique des entreprises ou encore le fonctionnement des marchés.

Durant l'année, plusieurs objets importants pour la branche ont été traités au Parlement fédéral. Les débats ont notamment porté sur la révision de la loi sur les cartels (LCart), un dossier particulièrement sensible pour les entreprises. L'objectif de cette révision est de corriger certaines dérives apparues dans la pratique récente et de rétablir une analyse des accords entre entreprises fondée sur leurs effets concrets sur la concurrence. constructionromande s'est engagée en faveur d'une solution équilibrée permettant de garantir une concurrence loyale tout en préservant la sécurité juridique des PME.

La question de la réforme institutionnelle de la Commission de la concurrence (COMCO) a également été discutée. Cette réforme vise notamment à mieux séparer les fonctions d'enquête et de décision afin d'assurer un traitement plus équitable des procédures et d'améliorer la sécurité juridique des entreprises.

La lutte contre le travail au noir et contre les pratiques frauduleuses a également occupé une place importante dans les débats parlementaires. Les milieux de la construction soutiennent le renforcement de la collaboration entre les différents offices et autorités afin d'améliorer l'efficacité des contrôles et de lutter plus efficacement contre les entreprises abusives, au détriment des sociétés respectant les règles.

Pour les entreprises du carrelage, comme pour l'ensemble des métiers du second œuvre, ce travail de représentation politique est essentiel afin de garantir des conditions-cadres équilibrées et favorables à une activité économique durable.

L'engagement de constructionromande contribue ainsi à faire entendre la voix des entreprises de la construction romande dans les débats politiques et à défendre les intérêts de l'ensemble de la branche.

# FORMATION INITIALE

## Une progression encourageante du nombre d'apprentis

La formation initiale constitue l'un des piliers essentiels de la branche du carrelage. En Suisse romande, le nombre total d'apprentis carreleurs et aides carreleurs (CFC et AFP) atteint 148 personnes en 2025, soit une progression marquée par rapport à 2024 (122 apprentis) et aux 117 apprentis recensés en 2023.

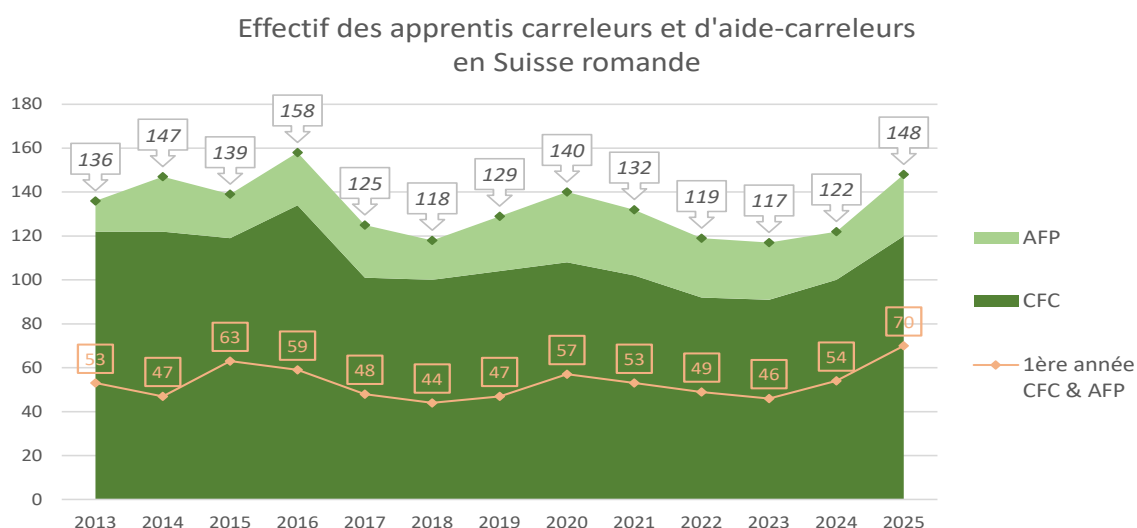
Cette évolution se reflète également dans le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage. En 2025, 70 apprentis ont débuté leur première année, contre 54 l'année précédente. Il s'agit du niveau le plus élevé observé ces dernières années, ce qui constitue un signal particulièrement encourageant pour la relève de la profession.

La formation CFC continue de représenter la majorité des effectifs, tandis que la formation AFP joue également un rôle important en offrant une voie d'accès complémentaire au métier et en permettant à certains jeunes de découvrir progressivement la profession.

Ces résultats restent bien entendu tributaires de nombreux facteurs, notamment la situation du marché de la construction, l'engagement des entreprises formatrices et l'attractivité générale des métiers de la construction auprès des jeunes.

La Fédération Romande du Carrelage poursuit par ailleurs différentes actions de promotion du métier auprès des écoles, des salons professionnels et des manifestations dédiées à l'orientation. Sans qu'un lien direct puisse être formellement établi, il est possible que ces efforts de visibilité et de valorisation de la profession aient contribué, au moins en partie, à l'évolution positive observée dans le recrutement de nouveaux apprentis en 2025.

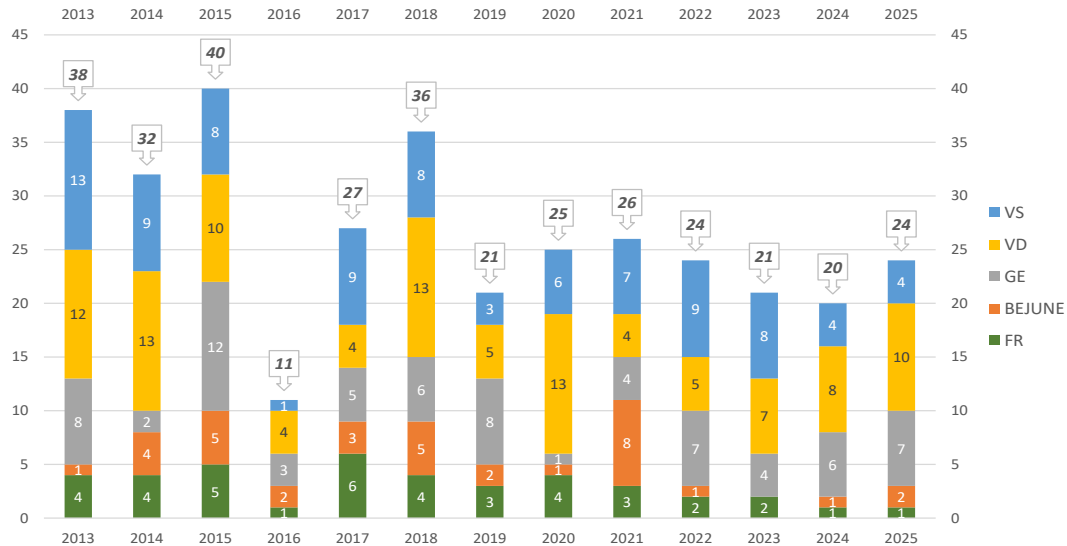
Assurer la relève professionnelle reste un enjeu central pour l'avenir de la branche. La formation initiale, soutenue par l'engagement des entreprises formatrices et des partenaires de la formation professionnelle, demeure ainsi un élément clé pour garantir la transmission du savoir faire et la pérennité du métier.



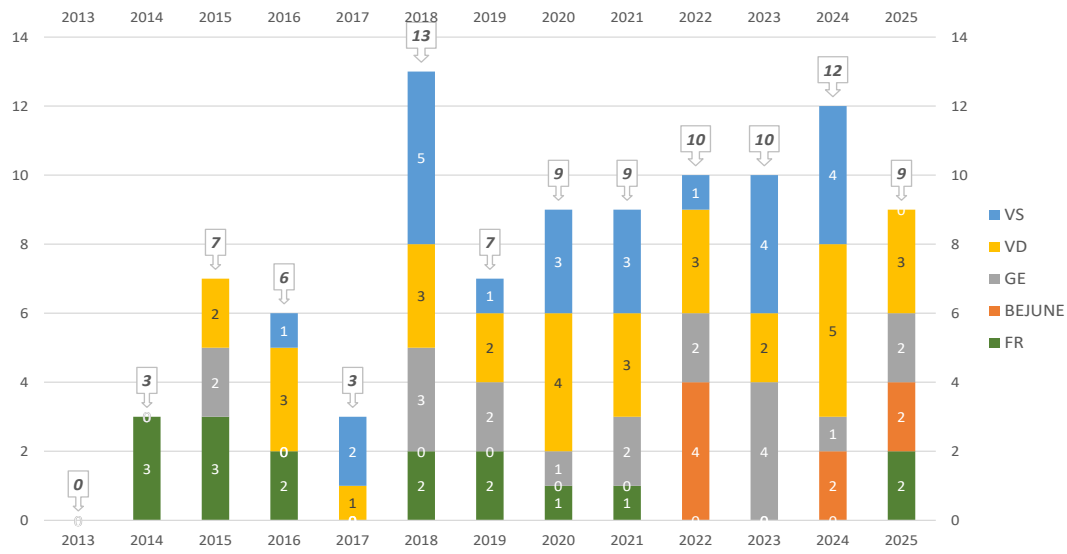
# CFC et AFP délivrés par canton

Le nombre de CFC et d'AFP délivrés reste stable globalement. Toutefois, il est à noter que les CFC reprennent l'ascendant par rapports aux AFP. Nous verrons d'ici à trois ans si les augmentations d'effectifs en apprentissage se concrétisent également aux examens finaux.

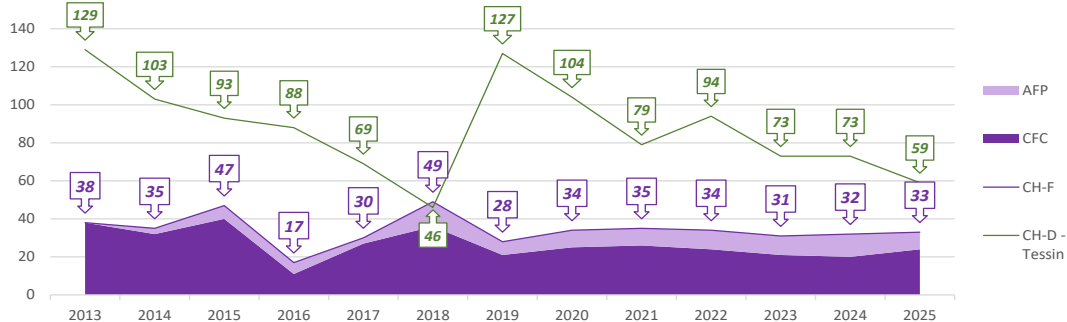
CFC de carreleurs délivrés par canton romand



AFP d'aide-carreleurs délivrés par canton romand



CFC de carreleurs et AFP d'aide-carreleurs délivrés en Suisse romande et total en Suisse alémanique et Tessin



# FORMATIONS SUPÉRIEURE ET CONTINUE

## Brevet fédéral

Tout au long de l'année 2025, les cours préparatoires menant au brevet fédéral ont été dispensés par les formateurs de la branche. La classe, composée d'environ 24 étudiants, a ainsi pu acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter aux différents examens de modules.

Ces épreuves ont porté sur des domaines variés, tels que la communication, l'administration de chantier, la lecture de plans ou encore la calculation. Cette formation vise à permettre aux carreuses et carreurs d'élargir leurs compétences afin d'assumer davantage de responsabilités dans leur activité professionnelle.

Le brevet fédéral constitue en effet une étape importante dans le parcours de formation. Il prépare les participants à diriger des équipes, à devenir des référents techniques sur les chantiers et à assumer un rôle d'interface avec les clients, les maîtres d'ouvrage et les partenaires du projet.

Les examens finaux se sont déroulés au début de l'année 2026. 18 candidats ont obtenu leur brevet fédéral, un résultat réjouissant. Une cérémonie de remise des brevets aura lieu le 4 mai.

Dans la continuité de ce parcours, l'objectif sera désormais de pouvoir développer la formation de Maître carreleur, prochaine étape de la formation supérieure de la branche.



## Formation continue

La formation continue constitue un élément important pour permettre aux professionnels du carrelage de suivre l'évolution des techniques, des matériaux et des normes. En 2025, plusieurs actions ont été proposées aux entreprises de la branche.

Au mois de mars, une journée de formation consacrée à la pose de grands formats s'est tenue à Courtaman (FR) dans la halle du carrelage du Groupement fribourgeois des carreurs (GFC). Grâce à des présentations et des démonstrations pratiques, les participants ont pu aborder les exigences techniques liées à la mise en œuvre de ces carreaux de grande dimension, notamment les méthodes de manipulation et les particularités de pose. Cette journée a également été l'occasion d'échanges entre professionnels dans un cadre convivial. Elle a pu être organisée grâce au soutien de plusieurs partenaires de la branche.

Durant l'automne, une série de séminaires techniques en fin de journée a été consacrée à la nouvelle norme SIA 271/1 – Étanchéité dans les pièces intérieures. Ouverts aux carreurs et aux installateurs sanitaires, ces séminaires se sont déroulés dans les cinq régions de Suisse romande et ont réuni plus de 280 participants, confirmant l'intérêt des professionnels pour ces échanges techniques.

# SWISS-SKILLS



## Une belle vitrine pour le métier

Lors des SwissSkills 2025 à BernExpo, le stand des carreurs a offert au public un spectacle impressionnant de précision et de savoir-faire. Dans une ambiance proche d'un véritable chantier, douze jeunes professionnels se sont affrontés dans le cadre du championnat suisse, sous le regard attentif des visiteurs venus découvrir la profession.

La Suisse romande était représentée par cinq candidats, sélectionnés lors du concours romand 2024 à Tolochenaz et préparés avec le soutien de la Fédération Romande du Carrelage et de ses partenaires.

L'épreuve technique était exigeante : les participants devaient notamment habiller une baignoire avec du carrelage grand format avant de réaliser différentes poses au sol et sur les parois, dans le respect de tolérances de précision très strictes.

La délégation romande s'est particulièrement distinguée grâce à Johan Rosat, qui a décroché une excellente troisième place au classement final. Ce

résultat récompense son engagement, la qualité de sa formation et le travail de préparation réalisé en amont avec ses formateurs.

Très fréquenté, le stand des carreurs a également permis de présenter le métier au grand public et aux jeunes en orientation, offrant ainsi une vitrine attractive pour la profession et pour la formation professionnelle.



# FFP CARRELAGE



## Un engagement collectif pour l'avenir du métier

Dans la branche du carrelage, toutes les entreprises actives contribuent aujourd'hui au Fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP Carrelage). Ce mécanisme collectif permet de soutenir la formation, de promouvoir le métier et de préparer l'avenir de la profession dans toute la Suisse. En Suisse romande, près de 800 entreprises participent à cet effort commun.

Depuis de nombreuses années, les entreprises membres de la Fédération Romande du Carrelage s'engagent activement en faveur de la formation de la relève et de la promotion du métier. Le FFP Carrelage permet aujourd'hui d'inscrire cet engagement dans un cadre plus large, en faisant participer l'ensemble des entreprises de la branche, qu'elles soient membres d'une association professionnelle ou non.

Ce principe garantit une égalité de traitement entre les entreprises et permet de financer des actions concrètes utiles pour toute la profession : promotion du métier auprès des jeunes, développement des supports pédagogiques pour les apprentis, organisation des examens professionnels ou encore soutien aux formations supérieures et continues.

Grâce à cette participation collective, la branche dispose aujourd'hui d'un outil solide pour assurer la relève et maintenir un haut niveau de compétences dans la profession. Le fonds permet ainsi de transformer l'engagement historique des entreprises formatrices en un effort partagé au service de l'avenir du métier.



# EXPERTS EN CAS DE LITIGE

## Un soutien précieux pour la branche

L'activité d'expertise constitue l'une des missions importantes de la Fédération Romande du Carrelage. Elle permet d'apporter un regard professionnel et indépendant sur des situations techniques parfois complexes, tout en contribuant à défendre la qualité du métier.

En 2025, les experts de la FeRC ont été particulièrement sollicités. Près de 40 expertises ont ainsi été réalisées au cours de l'année. La majorité de ces interventions concerne des situations de litige, souvent liées à des défauts d'exécution ou à des interprétations différentes des règles techniques applicables.

Au-delà des conflits, la FeRC est également sollicitée pour des avis techniques et des conseils en amont des travaux. Ces interventions préventives sont naturellement les plus souhaitables : elles permettent de vérifier la conformité des solutions prévues et d'éviter des problèmes lors de la réalisation des ouvrages.

Comme les années précédentes, certaines difficultés récurrentes apparaissent dans les expertises, notamment dans les domaines des salles d'eau ou encore des installations extérieures telles que terrasses, balcons ou abords de piscines.



Ces situations rappellent l'importance du respect des règles de l'art et d'une mise en œuvre professionnelle.

Parallèlement aux expertises formelles, les experts répondent également à de nombreuses demandes de renseignements techniques émanant de maîtres d'ouvrage, de bureaux d'étude ou d'entreprises de carrelage. Ce travail de conseil contribue à améliorer la qualité des réalisations et à prévenir les litiges.

Ces nombreuses interventions ont pu être menées grâce à l'engagement d'une équipe d'experts soudée, motivée et très professionnelle. Leur disponibilité et leur compétence constituent un atout précieux pour la branche et pour la reconnaissance du savoir-faire des carreleurs romands.

### Liste des experts en activité

- M. François Arona, de Conthey (VS)
- M. Jérôme Cardinaux, de Saxon (VS)
- M. Pierre Curchod, de Chavornay (VD)
- M. Xavier Meier, de Massongex (VS)
- M. Joël Millius, de Sierre (VS)
- M. Michaël Muron, de Copponex (France)
- M. Laurent Schupbach, du Brassus (VD)
- M. Lorenzo Vona, de La Chaux-de-Fonds (NE)
- M. David Zuber, de Sierre (VS)

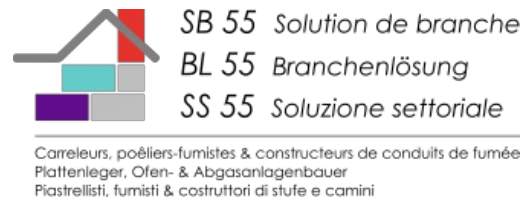
# SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## Une dynamique à renforcer dans la branche

La sécurité au travail reste un enjeu essentiel pour les entreprises de la branche du carrelage. Au-delà des obligations légales, il s'agit avant tout de protéger les collaboratrices et collaborateurs sur les chantiers et de garantir des conditions de travail sûres et professionnelles. La prévention des accidents et la gestion des risques font aujourd'hui pleinement partie des responsabilités des entreprises actives dans le secteur de la construction.

En 2025, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la solution de branche SB55. Quatre cours EDEX ont ainsi été organisés afin de former les responsables de sécurité dans les entreprises et de renforcer leurs compétences dans la mise en œuvre des mesures de prévention. En complément, un cours de base PERCOS a également été dispensé pour permettre à de nouveaux participants d'acquérir les bases nécessaires à la mise en œuvre des exigences de sécurité dans leur entreprise et à l'organisation du suivi interne.

Les audits réalisés durant l'année montrent une évolution encourageante. Les entreprises d'une certaine taille commencent désormais à intégrer progressivement la solution de branche SB55 dans leurs processus internes. La gestion de la sécurité devient ainsi plus structurée, avec des procédures et des outils mieux intégrés dans le fonctionnement quotidien des entreprises et dans la préparation des chantiers.

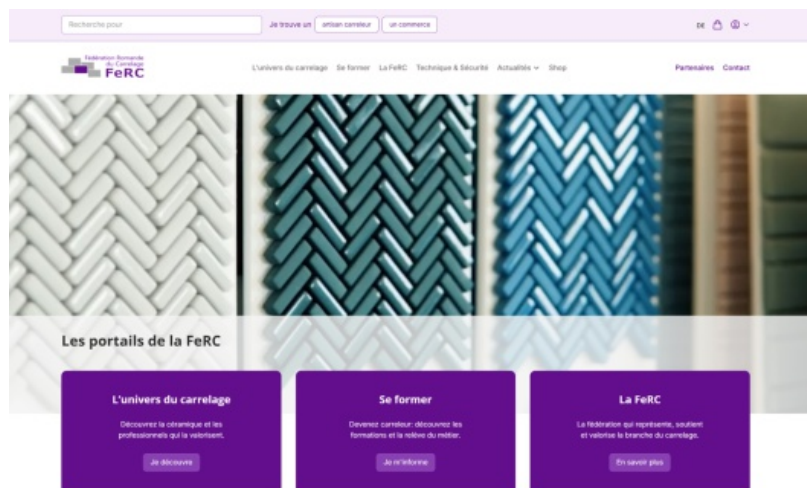


Pour les petites structures, l'application complète de la solution de branche reste plus complexe, notamment en raison de la rigueur administrative qu'elle implique. Cela ne remet toutefois pas en cause l'engagement des entreprises en faveur de la sécurité, mais souligne l'importance d'un accompagnement adapté à la réalité des PME, afin de faciliter l'intégration progressive des exigences dans leur organisation.

À fin 2025, la solution de branche compte 82 entreprises affiliées, dont 69 membres de la FeRC. Ce sont également 98 PERCOS formés qui sont aujourd'hui actifs dans les entreprises. Ces chiffres confirment le rôle important de ce dispositif pour renforcer et diffuser une véritable culture de sécurité au sein de la branche.

Grâce à l'engagement des entreprises, des formateurs et des responsables de sécurité, la prévention des accidents et l'amélioration continue des pratiques restent au cœur des préoccupations de la profession. La sécurité sur les chantiers demeure ainsi une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs de la branche, au service de conditions de travail sûres et durables.

# COMMUNICATION



## Mettre le carrelage sous les projecteurs

Dans une branche technique comme le carrelage, la communication joue un rôle essentiel pour valoriser le métier, attirer la relève et renforcer la visibilité des entreprises. En 2025, la Fédération Romande du Carrelage a poursuivi et développé plusieurs actions dans ce domaine.

La promotion du métier reste au cœur de cette stratégie. Les actions engagées ces dernières années ont été poursuivies afin de présenter le métier de carreleur sous un jour moderne et attractif. À travers différents supports, la fédération met en avant la technicité, la précision et la dimension créative de la profession, avec pour objectif de susciter l'intérêt des jeunes en phase d'orientation.

Dans ce contexte, la présence de la branche sur les réseaux sociaux a été renforcée. Ces plateformes permettent de toucher un public plus large, notamment les jeunes, en mettant en valeur des réalisations, des événements ou encore les parcours de jeunes professionnels.

Le magazine Solution Carrelage reste également un

vecteur important de communication. À travers ses reportages et ses dossiers techniques, il met en lumière le savoir-faire des entreprises et l'évolution du métier.

L'ensemble de ces actions se retrouve désormais sur le nouveau site internet de la FeRC ([www.ferc.ch](http://www.ferc.ch)), entièrement repensé pour mieux structurer l'information et valoriser les missions de la fédération. La plateforme renvoie notamment vers l'univers du carrelage ([solution-carrelage.ch](http://solution-carrelage.ch)) et vers la rubrique consacrée à la formation ([formation-carreleur.ch](http://formation-carreleur.ch)), tout en proposant un espace membre modernisé pour les entreprises.

Afin d'accompagner ce développement, la FeRC a eu le plaisir d'accueillir M. William Tan au sein de son équipe. Spécialiste de la communication, il accompagne la fédération dans la mise en œuvre de ces projets. Grâce à son engagement et à son expertise, plusieurs initiatives ont pu être concrétisées rapidement, renforçant ainsi la visibilité de la branche du carrelage en Suisse romande.

# NOTRE FÉDÉRATION

## Les membres de la FeRC

La FeRC a trois types de membres : les associations cantonales et/ou régionales d'entreprises de pose de carrelage, les commerces de vente de carrelage et les carreleurs-négociants (entreprise de vente et de pose de carrelage).

L'année 2025, comme la précédente, nous a offert des effectifs fidèles. Les commerces sont restés proche de la FeRC et le nombre d'entreprises de carrelage affiliées aux associations cantonales est également resté stable.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, notre Fédération compte les membres suivants :

### **Associations cantonales et/ou régionales d'entreprises de pose de carrelage**

- Chambre Genevoise du Carrelage et de la Céramique (CGCC)
  - Groupe Vaudois des entreprises de Carrelage (GVEC)
  - Groupement Fribourgeois des Carreleurs (GFC)
- Association Valaisanne des Entreprises de Carrelage (AVEC)
  - Association du Carrelage Arc jurassien (ACAJ)

Ces associations regroupent 148 entreprises.

### **Commerces de vente de carrelage**

- Bringhen AG
- Dubat SA
- Challande & Fils SA
  - Ferd. Lietti SA
- Gétaz-Miauton SA
- HG Commerciale
- J.-C. Regamey SA
- Masson & Cie SA
- Sabag Romandie SA

### **Carreleurs-négociants**

**(entreprises de vente et de pose de carrelage)**

- Carsa SA
- Frehner & Fils SA
- Robert Salamin & Fils SA

# COMITÉS ET COMMISSIONS

## La FeRC, c'est eux aussi !

La FeRC peut s'appuyer sur de nombreuses personnes, qui s'impliquent pour notre belle profession. Que se soit occasionnellement ou de manière plus régulière, chacune d'entre elle a

apporté sa pierre à l'édifice. Que se soit en comités, en commissions ou en groupes de travail, nous pouvons compter sur leur disponibilité et leur engagement quand cela est nécessaire.

### Membres des différentes commissions en 2025

• Pascal Aebischer	Fribourg
• François Arona	Conthey
• Michaël Bagattini	Genève
• Robbin Bernardin	Fribourg
• Philippe Bertogliati	Nyon
• David Buchser	Crissier
• Jérôme Cardinaux	Saxon
• Jean-Christophe Carron	Ravoire
• Jean-Luc Castella	Villars-sur-Glâne
• Laurent Cornu	Vevey
• Pierre Curchod	Chavornay
• Morgan Derret	Echichens
• Xavier Dunand	Genève
• Steve Falcoz	Rossemaison
• Joël Grisoni	St-Légier
• Filipe Gomes	Genève
• Pierre-Alain Moos	Sion
• Philippe Leuenberger	Moutier
• Pierre-Alain Lietti	Sion
• Pierre Mayoraz	Uvrier
• Xavier Meier	Massongex
• Joël Millius	Sion
• Michaël Muron	Copponex
• Laurent Pasche	St-George
• Gil Pellaz	Plan-les-Ouates
• Daniel Pinget	Plan-les-Ouates
• Sylvie Roch	Lonay
• Laurent Rouiller	Vernayaz
• François Sajelschnik	Porrentruy
• Yannick Sassi	Corminboeuf
• Philippe Scherz	Denges
• Laurent Schüpbach	Le Brassus
• Lorenzo Vona	La Chaux-de-Fonds
• David Zuber	Sierre

*Nous adressons ici  
tous nos remerciements  
pour l'investissement  
consenti par chacun.*

### Comité central de la FeRC - 2025

Nom	Délégués par
• Laurent Pasche	FeRC - Président
• Patrick Loosli	FeRC - Directeur
• Pascal Aebischer	GFC - Carreleurs FR
• Philippe Bertogliati	Commerce
• David Buchser	Commerce
• Xavier Dunand	CGCC - Carreleurs GE
• Joël Grisoni	GVEC - Carreleurs VD
• Pierre-Alain Moos	Commerce
• Pierre-Alain Lietti	Commerce
• Joël Millius	AVEC - Carreleurs VS
• Sylvie Roch	Commerce
• Philippe Scherz	Commerce
• Lorenzo Vona	ACAJ - Carreleurs BEJUNE

# PARTENAIRES

## Toujours un grand soutien

La Fédération a la chance de pouvoir compter sur des partenaires fidèles. Leur esprit constructif, le soutien qu'ils apportent non seulement financièrement, mais également en s'engageant dans la formation, l'accompagnement technique ou simplement la vie associative permettent à la FeRC de mener à bien ses missions.

Nous sommes unis dans l'idée que la formation reste primordiale et que pour mettre en œuvre des produits, il faut des professionnels qualifiés et compétents. La collaboration se traduit sur le terrain avec des formations aussi bien pour les apprentis et carreleurs que pour ceux qui souhaitent se perfectionner.

Un grand **MERCI** leur est donc adressé ici pour leur collaboration et l'indispensable soutien financier qu'ils nous apportent.

**CERMIX** 

**kerakoll**

 **GEBERIT**

**schöni**  
*Yes, we can!*

 **MAPEI**

**Sopro** 

 **weber**  
SAINT-GOBAIN





*Le savoir-faire  
de commerces et  
d'artisans de confiance*



*Mon métier, ton métier!*



Fédération Romande  
du Carrelage - FeRC

Ch. de l'Islettaz 5  
1305 Penthelaz

[www.ferc.ch](http://www.ferc.ch)